

Lausanne, le 11 septembre 2017

Communiqué de presse

Scandale VW

La FRC lance une action collective en Allemagne

La Fédération romande des consommateurs a choisi la voie proposée par sa faïtière européenne, le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC). Aux côtés de plusieurs associations de consommateurs en Europe, la FRC propose à tous les consommateurs suisses lésés de participer à une action collective en Allemagne. Dès le 11 septembre, ceux-ci pourront s'inscrire sur la plate-forme myRight via le site frc.ch afin de prendre part à cette action.

La FRC invite les personnes lésées à prendre part à une action collective contre le groupe Volkswagen en s'inscrivant sur la plate-forme myRight. Cette action regroupant des victimes de nombreux pays européens est menée par l'étude d'avocats Hausfeld. Ce cabinet d'envergure internationale entreprendra des procédures judiciaires contre le constructeur en Allemagne. Dans ce pays, plus de 40 000 personnes se sont déjà inscrites sur cette plate-forme. La décision de participer à cette action a été prise en partenariat avec le BEUC qui a étudié les différentes options disponibles et qui estime que celle-ci est la plus prometteuse.

Cette action est:

- gratuite: l'inscription et la procédure sont sans frais pour les consommateurs
- sans risque: en cas d'échec, myRight assume tous les risques
- simple: il suffit de s'inscrire et de fournir les documents, myRight s'occupe du reste

Le but de la FRC est de faire condamner VW à verser un dédommagement aux clients lésés, comme le groupe allemand a dû le faire aux Etats-Unis pour plus de 14 milliards de dollars. La FRC estime que l'action collective en Allemagne présente davantage de chances de succès, raison pour laquelle l'association propose de choisir cette voie aux victimes. En effet, agir au siège du constructeur aux côtés de nombreux consommateurs européens permettra d'exercer une pression importante sur le groupe VW et d'augmenter la probabilité d'obtenir un dédommagement. D'autre part, l'union de nombreux consommateurs de toute l'Europe dans une même action donnera plus de force à cette dernière. «C'est une lutte à armes égales qu'il faut mener contre le groupe allemand pour se voir indemniser: l'action myRight offre cette possibilité et mènera différentes actions juridiques pour arriver à ses fins», souligne Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la FRC.

Informations complémentaires:

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale, tél. 021 331 00 90

Florence Bettschart, responsable Droit et politique, tél. 021 331 00 90

Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.
